

PRÉFET DE LA REGION NOUVELLE AQUITAINE

Direction régionale et départementale
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Siège : Bruges

Sites : Bruges – Bordeaux – Limoges - Poitiers

Service Politique de la Ville

Appel à projets 2019

Notice complémentaire pour la création du compte DAUPHIN et la saisie des dossiers Points de vigilance

1 - S'informer au préalable

- consulter les notices usagers sur le site <https://www.cget.gouv.fr> (onglet Aides et subventions/subventions politique de la ville) :
- notice_portail_dauphin_v2.2_septembre_2018 (ou dernière version en ligne)
- guide_usagers_vd1 (à l'exception des pages 34 à 36 pour la présente campagne 2019) ou dernière version en ligne
- la présente notice complémentaire

2 – Pour la création du compte Dauphin et la saisie des dossiers

- Comptes Dauphin :
 - ✓ La connexion s'effectue via l'adresse internet :
<https://www.cget.gouv.fr/actualites/dauphin-un-portail-pour-simplifier-la-procedure>
 - ✓ Le 1^{er} compte créé pour la structure sera le compte administrateur : bien vous concerter au sein de la structure pour déterminer qui sera le compte administrateur. En cas d'évolution ou d'erreur, ce compte pourra être remplacé par la suite à la condition de créer un nouvel administrateur et de supprimer le 1^{er}.
 - ✓ Pour l'identifiant : pas d'espace ni de caractère spécial,
 - ✓ Pour le mot de passe : utilisez a minima 1 majuscule, 2 chiffres et un caractère spécial,
 - ✓ Le compte signataire : consulter la page 28 du guide usagers
 - ✓ Ne pas changer l'adresse mél pour la création du compte Dauphin.
- Saisie du dossier : mettre à jour ou entrer les informations relatives à l'association (p 29 du guide usagers)
 - ✓ Préparer les documents suivants avant la saisie ou la mise à jour des coordonnées et informations :
 - ✓ Numéro SIRET,
 - ✓ Numéro registre national des associations (RNA) pour les associations,

- ✓ Nom, Prénom et qualité du responsable de l'organisme,
 - ✓ Agréments, habilitations et reconnaissances délivrées par les autorités,
 - ✓ Assujettissement à des impôts commerciaux,
 - ✓ Montant cumulé des aides publiques des trois dernières années,
 - ✓ Relations avec d'autres associations (affiliation à un réseau),
 - ✓ Moyens humains (nombre de bénévoles participant activement au fonctionnement de l'association, de salariés, d'ETP, d'emplois aidés, d'adhérents masculins, féminins, détail des 3 plus gros salaires).
 - ✓ La délégation de signature,
 - ✓ Si le RIB IBAN a changé : modifier les coordonnées et le joindre au dossier. Bien vérifier que les coordonnées du RIB IBAN sont concordantes avec l'avis de situation SIRENE.
- Saisie du dossier : informations relatives aux actions proposées (pages 5 à 27 du guide usagers)
- ✓ Ce sont les mêmes informations demandées et à renseigner que sur un cerfa de demande de subvention,
 - ✓ Le budget prévisionnel de l'association ou de la structure est un document à renseigner obligatoirement, ne pas utiliser une version libre office,
 - ✓ Pour les subventions de droit commun de l'Etat : indiquer le ministère de rattachement correspondant (recherche avec un mot clé du ministère), cf. page 20 du guide usagers y compris pour les autres subventions demandées,
 - ✓ Pour les subventions de droit commun de l'Etat : indiquer le ministère de rattachement correspondant (recherche avec un mot clé du ministère), cf. page 21 du guide usagers y compris pour les autres subventions demandées,
 - ✓ **Dans le Budget prévisionnel de l'action : dans le compte 74 - Subventions d'Etat, sollicitez bien les crédits du CGET de la DRDJSCS Nouvelle Aquitaine en tapant :**
 - POLITIQUE-VILLE-NOUVELLE-AQUITAINE,**
- ATTENTION pour une bonne imputation, dans l'onglet «Information Générales» : sélectionner « 00 - Hors Contrat de Ville » ;**
- ✓ Justifier de la délégation de signature + une attestation à imprimer, compléter, signer, scanner et à joindre à la téléprocédure,
 - ✓ La validation s'effectue par le bouton « TRANSMETTRE » : bien vérifier auparavant les informations saisies car une fois validée, la demande ne pourra plus être modifiée. Un cerfa sera généré et sera adressé sur votre adresse mél. Sauvegarder ce document,
 - ✓ Joindre, en plus des documents demandés par la note de cadrage de l'appel à projet, toutes pièces supplémentaires utiles à la compréhension de votre action à votre envoi à : Drdjscs-ALPC-politiquedelaville@jscs.gouv.fr